

Administrateur-Délégué-Gérant

O. RANDELOT

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
85, Rue Fontenelle, 85

Adresse Télégraphique: RANDELOT Havre

ANNONCES

AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul' de Strasbourg.
A PARIS... L'AGENCE HAVAS, 6, place de la Bourse, est
seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et légales

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF

J.-J. CASPAR - JORDAN

Téléphone: 14.90

Secrétaire Général: TH. VALLÉE

Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Orne et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22
Union Postale	10	20 Fr.	40
On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France			

ALLIANCE FRANCO-BELGE LA CONFÉRENCE DE M. LOUIS BARTHOU

Discours de M. STEEG

Ancien Ministre, Président de l'Alliance Franco-Belge

Discours de M. CARTON DE WIART

Ministre de la Justice de Belgique

Discours de M. Louis BARTHOU

C'est sous une impression profonde que nous sortons de la manifestation de patriotisme et de philanthropie qui avait été organisée hier soir, au Grand-Théâtre, par l'Alliance Franco-Belge. De très beaux discours ont été prononcés: par MM. Steeg, président de l'Alliance, qui nous a émus au récit des épreuves subies par la Belgique; par M. Carton de Wiart, qui sut exprimer les plus nobles sentiments au nom du gouvernement belge; par M. Louis Barthou, dont l'admirable éloquence transporta tout l'auditoire. Ce fut un *sursursum corda* auquel répondit un indescriptible enthousiasme.

La salle était absolument comble... et dans l'assistance on remarquait la présence d'un grand nombre de personnalités civiles et militaires françaises et belges, — lorsque les autorités arrivèrent sur la scène.

M. Steeg, ancien ministre, et président de l'Alliance Franco-Belge, président, entouré de M. Louis Barthou et de M. Carton de Wiart, ministre de la justice de Belgique, représentant le gouvernement belge. Autour d'eux, avaient pris place M. le général Jungblut, représentant le roi des Belges; les membres du gouvernement belge présents au Havre, c'est-à-dire: M. Berruyer, ministre de l'intérieur; Mellepette, ministre des travaux publics; Segers, ministre des chemins de fer; Davignon, ministre des affaires étrangères; Cooremans, ministre d'Etat.

M. l'amiral Biard, gouverneur du Havre; M. Louis Brindeau, sénateur; M. Jules Siegfried, député; M. Morain, préfet de la Seine-Inférieure; M. Benoist, sous-préfet; M. Morgand, maire du Havre.

M. Steeg ouvrit la séance et prononça le discours suivant:

DISCOURS DE M. T. STEEG

Président de l'Alliance Franco-Belge
Ancien Ministre, Sénateur

« Mon premier devoir n'est-il pas, en ouvrant cette séance, d'adresser le salut de mon unanime respect, de notre reconnaissance, de notre admiration, au Souverain sans reproche, au chef sans défaillance, à Sa Majesté le roi Albert I^{er}, qui fait à la France l'honneur de chercher sur son territoire et de choisir ici, dans cette cité du Havre, le centre nécessaire de sa résistance inflexible et de son activité vengeresse? »

« Résumant et exaltant toute la noblesse de sa nation, il s'est dressé contre les barbares, parce qu'il a pensé que, pour un peuple pas plus que pour un homme, sans honneur il ne peut y avoir de vrai bonheur. »

« Et pourtant ce bonheur, qui le méritait mieux que la Belgique? »

« Elle était laborieuse et pacifique, sa vie pouvait sereine et la chanson de ses carillons antiques mêlait son tintement aux murmures de ses usines en travail dans une harmonie calme et grave. La Belgique ne s'était pas contentée d'être le riant écoinçé de ses gloires passées. Elle ne s'était pas assoupie à l'ombre tutélaire que lui garantissait des pactes solennellement jurés. Cette protection dont elle avait été dotée, elle l'avait une seconde fois gagnée par l'affirmation puissante de sa volonté de vivre, par l'exemple qu'elle donnait au monde de son labeur joyeux et de la simplicité de ses claires vertus. »

« Elle était hospitalière, hospitalière à ceux-là mêmes qui, spéculant sur sa faiblesse confiante, se préparaient à l'égorger. Ses musiciens, ses poètes, ses peintres ajoutaient à ses qualités solides et fortes l'auréole de sa beauté. »

d'être les gardiens d'une portion de patrimoine humain. Nous les laissons à leurs maladroitesses. Nous les abandonnons à leurs prochains remords. »

L'orateur salue le stoïcisme héroïque de la nation belge qui a été l'une des causes de cette exaltation de la volonté française, après avoir été l'une des raisons de notre salut. C'est à la Belgique, dit-il, que nous devons pour une grande part la subtile clarté dans laquelle nous apparaît notre grand devoir. Comment ne lui en serions-nous pas reconnaissants?

« Et là bas, parmi ceux qui sont demeurés sur le sol de leur patrie envahie, ni le chantage, ni la famine, ni les vexations multipliées d'une autorité ennemie, exaspérées des dédains qui l'accueillaient, n'ont en de prise sur les âmes. Toutes les faiblesses démenties que l'on pensait réduire sans peine, se sont refusées aux compromissions exigées et les femmes se sont montrées dignes du foyer sacré dont elles étaient les gardiennes, dignes des vaillants dont elles sont les compagnes. »

« Et, si je ne craignais d'ajouter M. Steeg, d'avoir des angoisses si noblement supportées au moment où je rends hommage à un moment où je rends hommage à un moment où ces femmes mères et épouses admirables à qui la cruauté perspicace de ses géoïers a fait expier sa force d'âme invincible, non pas en la frappant d'une captivité qui la grandit encore, mais en la mettant hors d'état de poursuivre sur la terre belge bien aimée sa tâche de consolation, d'encouragement et de charité. »

Ce délicat et discret hommage rendu à Mme Carton de Wiart, dont on connaît l'admirable attitude, est salué de longs applaudissements.

C'est ainsi, dit en terminant M. Steeg, que par une coopération grandiose, toutes les forces belges, celles qui sont ici, celles qui sont demeurées au pays, séparées, mais non dissociées, par une barrière ennemie traître, s'efforcent vers le même but dans un commun élan de libération. »

« Mais, à ceux qui sont restés, qui ne connaissent que l'entêtement de la résistance, sans goûter les rudes jouissances de l'action, il faut que parvienne d'ailleurs le réconfort dont ils ont besoin. Il faut qu'ils sachent que nous compassions à leurs misères, que nos âmes ne sont point distraites et que, derrière le mur de silence qui les étouffe, des coeurs amis entendent leur plainte d'angoisse et de détresse. »

« L'Alliance Franco-Belge, que j'ai l'honneur de présider, et à l'appel de laquelle je vous remercie d'avoir répondu avec tant d'empressement, s'efforce de prendre la part qu'elle doit au nom de la France à ce vaste mouvement de sympathie humaine. Mais cette part, si grande qu'elle puisse être, demeure modeste auprès des maux à soulager, et elle sera toujours inférieure à la dette de reconnaissance que nous cherchons vainement à acquitter, si vous ne venez à notre aide, Messieurs, en nous apportant votre concours, matériel et moral. »

« Ayant ainsi précisé le but poursuivi par l'Alliance Franco-Belge, M. Steeg exprima en termes émus toute la gratitude de cette Alliance envers M. Barthou, qui a bien voulu lui apporter le concours de sa parole éloquent et généreuse, bien qu'en ces heures tragiques son cœur saigne encore d'un sacrifice héroïque. Mais à l'appel qui lui était adressé, il a répondu sans hésitation parce que son cœur n'est pas plein de lumière. »

« Enfin, dans une péroraison très émouvante, M. Steeg a fait entrevoir le temps où, les jours de deuil étant révolus, l'Alliance Franco-Belge sera reçue dans Bruxelles patrie par la victoire des deux peuples unis d'une fraternelle amitié. »

Une longue salve d'applaudissements accueille ce très beau discours.

DISCOURS DE M. CARTON DE WIART

Ministre de la Justice de Belgique

C'est au milieu d'une chaleureuse ovation que M. Carton de Wiart se lève pour prendre la parole, comme représentant du gouvernement belge.

Après avoir remercié, au nom de son gouvernement, l'Alliance Franco-Belge et son président M. Steeg, M. Carton de Wiart salue, en M. Barthou, l'honneur d'Etat au coup d'éclat pénétrant et à la volonté vaillante qui est une des gloires de la tribune française. Contrairement à l'usage qui prévaut aux jours d'infortune, les amis se font rares, la Belgique, violée et meurtrie, mais vaillante et confiante, se sent reconfortée aujourd'hui par les sympathies de tous les honnêtes gens, dans les pays alliés et même dans les pays neutres.

tagion de cette vertu qui leur était si nécessaire au milieu des malheurs dont fut accablée leur patrie. Patience des épouses et des mères et des tendres fiancées, patience des enfants, patience de tous jusqu'à cette victoire définitive que nous entrevoyons et que nous sommes assurés d'obtenir.

Aux côtés des valeureuses armées alliées, et sous la conduite d'un roi qui la personnifie si noblement, la Belgique, quels que soient les sacrifices déjà faits par elle pour la cause de l'honneur et de la foi jurée entre nations, ne se laissera devancer par personne en ténacité et en énergie.

Sans peur et sans reproche, elle est fière de lutter et de souffrir aux côtés des nations qui incarnent avec elle la lutte du Droit contre le Mensonge, la lutte de la Civilisation contre la Barbarie.

Et si jamais devait surgir seulement la pensée fugitive de quelque défaillance, nous n'aurions qu'à prendre pour maxime cet idéal sacré dont vous êtes, M. Barthou, à travers les épreuves qui vous ont accablé, le serviteur fidèle et noble — qui se résume d'un seul mot: Le Devoir!

DISCOURS DE M. L. BARTHOU

M. Louis Barthou s'avance à la tribune. Il est aussitôt l'objet de longues ovations qui devaient fréquemment se renouveler pendant son admirable discours.

Plein d'émotion contenue et de foi patriotique, l'orateur s'est bientôt élevé aux plus hauts sommets de l'éloquence.

A l'heure tardive où nous écrivons, il nous est impossible d'essayer de reconstituer ces pages d'une langue impeccable, d'un mouvement superbe, où l'histoire diplomatique de ces dernières années était exposée avec une clarté extrême. Et nous ne saurions rétablir toute la chaîne des déductions certaines qui devaient amener l'orateur à fêter nos barbares ennemis dans la vibrante expression d'une colère vengeresse qui a soulevé tout l'auditoire.

Il nous faut donc nous en tenir à ce que nous avons vu et entendu, à ce que nous avons lu dans un simple résumé de ce discours. Mais nous en publions le texte intégral.

Il sera lu, médité, — et conservé comme la magnifique protestation du Droit abominablement outragé par la plus atroce barbarie.

M. Louis Barthou ayant rappelé qu'il était venu au Havre, il y a huit mois, pour soutenir, au nom d'un parti, le programme d'un parti, a dit sa fièvre émue d'être revenu pour saluer un tel rassemblement de nos Français résolus à tous les sacrifices, jusqu'à la libération du territoire national, et de la Belgique héroïque et fidèle à l'honneur.

Ayant défini l'Alliance Franco-Belge et son objet qui est tout à la fois la bienfaisance et la propagande, et qui est aussi une œuvre de réparation après la victoire, M. Louis Barthou a précisé que si ce noble pays de Belgique a été dévasté, c'est qu'il avait le sentiment du devoir et de l'honneur que ne connaissent point les barbares allemands. Après avoir rappelé les vultures séculaires de la Gaule Belgique opposés à la mauvaise foi et à la cruauté germaniques, l'orateur a retracé les origines de l'indépendance et de la neutralité belges, et comment elles avaient été à maintes reprises, compromises par les traités les plus solennels entre les puissances et par l'Allemagne elle-même.

« Il évoque les conditions cyniques de la violation de la neutralité belge et la noblesse du peuple martyr dont les victimes résistent, suivant la belle expression de M. Carton de Wiart, à changer leur misère contre les profits du bandit envahisseur. »

Après un éloge du roi Albert I^{er}, grand citoyen et grand soldat, qui incarne dans sa résistance les traditions et les espérances d'une nation à laquelle le Destin doit la revanche du Droit, et un hommage rendu aux vertus qui valent à la reine Elisabeth l'admiration du monde entier, M. Louis Barthou a proclamé le devoir, pour la France avec tous ses alliés, d'aller jusqu'au bout de la lutte qui lui a été froidement et violemment imposée.

« Ce devoir se confond pour elle avec son existence et avec son honneur. Les morts se dresseraient debout, hors de leur tombe déshonorée, si quelque lassitude ou quelque défaillance tentait de rendre inutile la leçon et le prix de leur sacrifice. Les tranchées ont la confiance que donne l'action. A mesure que l'on pénètre dans leurs lignes, on sent le cœur s'exalter dans la certitude de la victoire. »

« Elle sera, cette victoire, durement, longuement, âprement achetée, au prix de nouveaux et douloureux sacrifices. Mais le salut de la France, son avenir, sa sécurité et la restitution des provinces perdues ne valent-elles pas la persévérance méthodique de l'action, l'union vers le but commun de toutes les forces vives et agissantes du pays? Jamais un grand peuple ne donna un plus grand exemple. Sa cause est celle du Droit violé, de la Justice trompée, de la Civilisation menacée par une barbarie qui se sert de la science pour se faire plus odieusement sauvage. »

« Une paix débile serait une honte et un suicide. Il ne sera de paix honnête et durable que celle dont l'Allemagne acquittera la rançon en sentant peser sur elle la loi de fer qu'elle avait en forgeant sa folie de prétendre imposer à l'Europe. »

Sur la dalle funéraire d'un chevalier inconnu du XV^e siècle, enterré à Namur, on lit une inscription qui doit être la devise des alliés: « Heure viendra qui tout payera ». Hélas dans nos arsenaux, dans nos usines, dans nos laboratoires, de tous nos efforts et de toute notre confiance, l'heure inévitabile où l'Allemagne payera les deuil de son peuple et de l'humanité toute entière!

LA GUERRE 334^e JOURNÉE COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 3 juillet, 15 heures.

La lutte a continué toute la nuit en Argonne avec la même opiniâtreté. Nous avons maintenu nos positions et infligé à l'ennemi de très grosses pertes.

Dans la région de Metzeral, deux nouvelles attaques contre nos positions sur les crêtes situées à l'Est du village ont été repoussées.

Sur les autres parties du front, la canonnade a été très active.

Tous calibres d'obus ont été envoyés sur Arras et y ont déterminé quelques incendies dont on s'est rendu maître.

Nos avions ont bombardé avec succès les gares de Choellerange, de Zarnen, de Langemarck, ainsi que des batteries allemandes à Vimy et à Beaurains.

Paris, 23 heures.

La journée a été marquée par une recrudescence d'activité de l'artillerie ennemie, notamment en Belgique, dans la région de Neuville, à Ecurie et Roclincourt, et sur le front de la Somme à l'Aisne.

Nous avons riposté sur les tranchées et les batteries ennemies.

Sur la rive droite de l'Aisne, dans la région de Soupir et de Troyon, ainsi qu'en Champagne (front de Perthes Beauséjour), lutte de mines.

En Argonne, la journée a été plus calme. L'ennemi, après l'échec de ses dernières tentatives, n'a plus prononcé d'attaques d'infanterie.

Sur les Hauts-de-Meuse, à la tranchée de Calonne et sur le front de La Haye, canonnade continue.

Dans les Vosges, quelques actions d'artillerie à la Fontenelle et à l'Hartmannswiller.

Official Report of the French Government

July 3. — 3 p.m.

Fighting continued during the whole night in Argonne with the same stubbornness. We have maintained our positions and inflicted very heavy losses on the enemy.

In the Metzeral region, two fresh attacks against our positions, on the heights East of the village, have been repulsed.

On other parts of the front the canonnade has been very active. All sizes of shells have been fired on Arras, and have caused a few fires which have been put out.

Our aeroplanes have bombarded with success the station at Chalherange, at Zarnen and Langemarck, and also some german batteries at Vimy and Beaurains.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

London, 3 juillet.

(Opérations aux Dardanelles)

Les Turcs préparant, le 29, une contre-attaque contre la position que nous avions prise le 28, ont attaqué résolument à la baïonnette, la gauche de cette position, mais ils ont été repoussés avec de grosses pertes.

Sur le front Sud, les Turcs ont dirigé le long du littoral, une attaque concertée.

Le contre-torpilleur britannique *Wolverine* a fait subir de fortes pertes au corps principal ennemi.

Les Français, prenant l'offensive à 6 heures 30 du matin, se sont emparés d'un fort système de tranchées appelé « quadrilatère ». Les Turcs ont été chassés de ces tranchées, battant en retraite et subissant de grosses pertes.

Les troupes françaises ont enlevé ensuite les tranchées situées dans le prolongement de ce quadrilatère, vers le Sud.

Nous avons ainsi arrosé les gains faits le 21 par les Français.

Les pertes turques, sur tous les points, ont été très considérables, et les positions prises à l'ennemi ont été consolidées.

COMMUNIQUÉ ITALIEN

Rome, 3 juillet.

Communiqué du Grand Quartier Général

Sur la route frontière de Carnie. — L'action d'artillerie devient plus intense le long de toute la frontière, surtout en Carnie, où on a ouvert le feu contre les ouvrages de Predil, obtenant après pas de coups de résonance très efficaces. On a battu aussi un campement ennemi d'environ 500 tentes dans la localité d'Edex, en aval de la conque de Ploeken, et on a délogé par nos tirs l'ennemi des retranchements en construction à Strehica et à la Salla de Prasnik.

Dans la journée d'hier, au nord de des tranchées alpines a été attaqué et conquis un retranchement ennemi sur le versant nord du Pal-Grande d'Orta par un feu qui gênait notre occupation de Freikofel.

Pendant la nuit et à l'aube suivante, l'en-

leurs. A dix heures du matin, notre escadrille a rencontré le croiseur allemand *Roon*, un croiseur léger et un torpilleur et le combat a recommencé aussitôt.

A 10 h. 1/2, l'ennemi a commencé à s'éloigner vers le Sud. Pendant leur retraite, les navires ennemis, auxquels se joignit encore un croiseur léger, furent attaqués par notre croiseur cuirassé *Rurik* et s'enfuirent. A 11 h. 1/2, le *Rurik* a cessé la poursuite.

Après le combat, notre escadrille a été attaquée sans succès par des sous-marins.

Les avaries de nos croiseurs sont tout à fait insignifiantes.

Copenhague, 3 juillet.

Toute la nuit dernière et jusqu'à ce matin sept heures, une violente bataille a eu lieu entre Allemands et Russes près de l'île Gotland.

Suivant les dernières informations de Stockholm, quatre croiseurs et six torpilleurs allemands étaient engagés dans le combat avec un même nombre de bâtiments russes.

On ignore les résultats du combat; cependant un mouilleur-mines allemand, l'*Albatross*, est venu se réfugier à Kathammarsvik, sur la côte de Gotland, où il s'est échoué.

Il y a de nombreux morts et blessés dans son équipage.

Stockholm, 3 juillet.

On télégraphie de Visby qu'à six heures du soir on comptait, parmi les morts du croiseur allemand *Albatross*, l'ober- lieutenant *Lowenstam* et 26 hommes de l'équipage, qui ont été envoyés au quartier d'Ostergarn. Le reste de l'équipage est surveillé; une partie est à bord de l'*Albatross*, une partie est à terre; trente-trois hommes sont blessés, dont deux lieutenants et un sous-officier, qui ont été transportés au village de Roma, au milieu de l'île. Le médecin du navire est agonisant.

L'*Albatross* avait un équipage de 225 hommes.

Stockholm, 3 juillet.

Un nouveau dreadnought allemand est rentré à Kiel en avaries, après la bataille dans la Baltique, ainsi qu'un cuirassé type *Kaiser*, qui porte la trace de coups de canon à la flottaison.

Stockholm, 3 juillet.

Un vaisseau de guerre allemand ayant été bombardé par un navire de guerre russe sur le territoire suédois, le ministre de Suède à Petrograd a reçu l'ordre de protester contre la violation du territoire suédois.

Des mesures sont prises pour interner le vaisseau allemand.

Une division de destroyers a été envoyée.

COMMUNIQUÉS RUSSES

Petrograd, 2 juillet.

Sur la rive gauche de la Vistule, on signale de vaines attaques ennemies.

Entre la Wieprz et le Bug, l'ennemi continue à progresser dans la direction Nord-Nord-Ouest.

Nous avons délogé un régiment de la garde prussienne, qui s'était emparé de Joukoff.

Nous avons repoussé sur le front Sokal-Galich, de nombreuses attaques, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi.

Nous avons fait plus de 2.000 prisonniers. D'importantes forces ennemies se maintiennent sur la rive gauche de la Gnila-Lipa.

Armée du Caucase

Petrograd, 2 juillet.

Dans la région de Kara-Derent, nous avons occupé les villages d'Aidarid et d'Avbazik.

Nous avons défait les Turcs près d'Akhala, que nous avons occupé.

L'ennemi s'est replié, en désordre, sur Bitlis.

Dans la région de Van, nous nous sommes emparés des positions turques.

Opérations navales dans la mer Noire

Dans la mer Noire, un sous-marin russe a torpillé et coulé un vapeur de 2.500 tonnes, puis a incendié et coulé une barque de 1.500 tonnes et un vapeur de 100 tonnes, près de Kesken; ces trois bâtiments avaient chacun une cargaison de charbon et d'approvisionnement.

Le même sous-marin a canonné un autre vapeur mouillé près du rivage; des barques chargées de charbon que ce vapeur remorquait ont fait côte.

Près du Bosphore, le sous-marin a engagé un combat d'artillerie avec un petit schooner armé d'un canon et de fusils; après un échange de coups de canon, de mitrailleuse et de fusillade, le schooner a fait côte.

Deux autres schooners, du même type que le premier et qui le suivaient, ont également fait côte.

Navires coulés

L'activité des sous-marins allemands continue et il faut ajouter quatre navires aux précédents.

Le vapeur anglais *Caucasian*, de 4.656 tonnes, a été coulé au canon à 60 milles au sud-est du cap Lipard par l'*U-39*. Le premier lieutenant et treize hommes de l'équipage ont été débarqués à Falmouth.

Le vapeur anglais *Arglemoor*, de 4.331 tonnes, qui avait recueilli la partie de l'équipage du *Caucasian*, a été torpillé ensuite; 52 hommes ont été débarqués à Penzance.

Sur le Front Turc

Les Français aux Dardanelles

Un des « témoins oculaires » anglais aux Dardanelles, M. Compton Mackenzie, romancier de grand talent, qui sert actuellement comme officier dans le corps expéditionnaire anglais, envoie au *Times* les détails suivants sur ce que le communiqué officiel français qualifie de « notre succès du 21 ».

Vers midi, la dixième division française avait enlevé d'assaut toutes les tranchées turques des deux premières lignes. La redoute du Haricot elle-même, avec ses redoutables défenses en fil barbelé et son labyrinthe de tranchées de communication étaient aux mains des Français.

Sur la droite, cependant, la première division, après avoir atteint son objectif, avait été l'objet d'un contre-attaque si bien menée qu'elle avait dû se retirer.

Elle avançait de nouveau, de nouveau elle s'empara des tranchées, de nouveau elle fut chassée et il sembla bientôt que le succès remporté sur la gauche serait stérile, que la position deviendrait un saillant intenable et que la redoute du Haricot ferait retour à l'ennemi. A ce moment, un message fut envoyé disant qu'il « fallait » que les tranchées fussent reprises, et que quand elles seraient reprises, il « fallait » qu'elles fussent conservées. Il restait encore cinq heures de jour pour cette bataille du plus long jour de l'année.

Des canons anglais et des howitzers furent demandés et dépêchés immédiatement. Le bombardement fut repris et continué pendant toute la journée. A 5 h. 30, il semblait que toute l'artillerie qui est au monde crachait des obus sur les lignes turques.

A 6 heures, le troisième assaut fut livré. Que l'une des tranchées de la première ligne était momentanément à court de munitions, on se battit avec des pierres, des bâtons, avec les poings. En toute hâte, un bataillon de renfort fut envoyé de la droite turque, les 75 le surprirent en terrain découvert et il disparut. On prit ainsi 300 mètres de tranchées turques. Et le bombardement continua toujours, de façon à éviter la contre-attaque à laquelle on s'attendait.

UN ATTENTAT

New-York, 3 juillet.

Un attentat a été commis contre le banquier J.-P. Morgan. Un individu tira sur lui deux coups de revolver qui atteignirent le banquier. Une balle pénétra par la poitrine et se logea dans le dos; l'autre pénétra dans la cuisse. L'auteur de l'attentat a été arrêté.

Les autorités disent que le meurtrier se cache dans la maison de M. Morgan hier soir.

Sous-Marin allemand coulé

Amsterdam, 4 juillet.

Un sous-marin allemand a coulé à l'embouchure de l'Emis. Il est à un profondeur de 30 mètres. Son numéro serait U-30. Il sera renfloué.

Des vaisseaux partirent de Wilhelmshaven peu de temps après la disparition du sous-marin. Les scaphandriers examinèrent l'épave et s'assurèrent que l'équipage était encore vivant, mais comme il était alors impossible de renflouer le bateau, l'équipage périt certainement par asphyxie.

LA PIRATERIE ALLEMANDE

London, 3 juillet.

Le vapeur anglais *Richmond* a été torpillé dans la Manche; l'équipage est arrivé à Plymouth.

Le vapeur belge *Boduogvad* a été torpillé au large des îles Scilly; l'équipage est arrivé à Falmouth.

VAINES TENTATIVES

Remiremont, 3 juillet.

Un taube vola au-dessus de Remiremont et jeta deux bombes qui tombèrent sur la forêt communale en brisant des sapins.

SUR MER

Un Combat naval dans la Baltique

Nous annonçons hier, en dernière heure, qu'à la suite d'un vif engagement dans la Baltique entre les vaisseaux russes et allemands, un mouilleur de mines allemand *Albatros* avait été obligé de s'échouer à l'île Gotland.

Voici quelques renseignements complémentaires sur cet événement.

Petrograd, 2 juillet.

Ce matin, en face du phare d'Estergarn, sur la côte orientale de l'île de Gotland, nos croiseurs ont rencontré dans le brouillard deux croiseurs légers et des torpilleurs ennemis avec lesquels ils ont engagé le combat. A neuf heures du matin, un croiseur allemand fortement endommagé a abîmé son pavillon et s'est dirigé vers la côte. Un autre croiseur s'est éloigné avec les torpil-

La fumée des canons qui, au lever du jour, avait paru si épaisse, si pressée, si tranquille, paraissait maintenant au couchant du soleil, sombre et sinistre. Cependant ce coucher du soleil était splendide, s'épanouissant en bandes écarlates au-dessus d'ombres, teintes d'indigo et de safran roses et changeant en saphirs les pics de l'Asie.

Kritia sous le Feu de l'Artillerie française

Depuis les succès remportés le 27 juin et qui sont beaucoup plus importants que ne le rapportent les communiqués officiels, les positions des troupes alliées occupent une ligne partant de Kerevés-Déré, sur les Déréts, contournant Kritia, qu'elles dépassent et où elles occupent un mamelon dont l'altitude est inférieure de quelques mètres seulement à celle de Kritia, à cent cinquante mètres de là.

Le Combat du 29 Juin à Saghir-Déré

Le bureau de la presse britannique publie le communiqué suivant :

Comme suite à sa dernière dépêche, le général sir Ian Hamilton rapporte aujourd'hui ce qui suit : de nouveaux détails ont été reçus maintenant en ce qui concerne le rôle joué par les canons d'artillerie australiens et néo-zélandais dans les opérations qui ont lieu le mardi 29 juin. Comme on l'a déjà dit, le général commandant le corps d'armée australien et néo-zélandais avait reçu l'ordre d'entreprendre des opérations en vue d'empêcher l'ennemi qui avait devant lui un détachement des troupes pour la zone méridionale.

L'Action commença entre 11 h. 30 et midi, les navires Hunter, Pincher et Ghelmer prenant à partie l'artillerie lourde ennemie.

A une heure de l'après-midi, une partie de la deuxième brigade de cavalerie légère et de la troisième brigade d'infanterie se mirent en mouvement à droite de la position, pressant de sept cents yards environ, lorsque l'ennemi fut rencontré en force. Entre temps, l'artillerie attaque, en les bombardant efficacement avec des canons et des obusiers, les réserves ennemies qui se concentraient dans le ravin en face du centre droit. Vers 2 h. 30 de l'après-midi, l'ennemi paraissait se préparer à une contre-attaque contre la gauche de nos troupes avancées, mais les attaques de l'ennemi furent facilement repoussées par le feu de nos obusiers et de nos mitrailleurs.

Bien protégés par le feu des fusils, des mitrailleurs et de l'artillerie, le repliement de nos troupes avancées fut commencé à 3 heures de l'après-midi et les troupes étaient toutes de retour dans leurs tranchées entre 4 h. 30 et 5 h. 30. Nos mitrailleurs et notre artillerie ont fait des ravages considérables. Les canons ennemis ont également été détruits.

Après la tombée de la nuit, à 8 h. 45 et à 11 h. 30, des démonstrations ont été effectuées avec succès par le feu des contre-torpilleurs à l'aide de feux de bengale et d'obus étoilés.

Le 8^e corps rapporte que depuis la matinée du 28 juin, 180 prisonniers ont été pris, savoir : 38 du 16^e régiment, 139 du 33^e et 3 du 13^e. Un prisonnier circassien porta jusque dans nos lignes, sous le mitrailleur, un soldat blessé des Royal Scots.

Transport turc coulé

Un sous-marin britannique a détruit un transport turc chargé de troupes dans la mer de Marmara.

Sur le Front Italien

Les Italiens s'emparent de Tolmino

Les Italiens occupent déjà le village de Tolmino. Les Autrichiens tiennent encore les fortifications de camp retranché et bombardent les maisons du village, mais l'artillerie lourde italienne a été installée sur une position avancée, et la capitulation des forts de l'ennemi n'est plus qu'une question de temps.

Les Italiens ont entrepris une offensive importante et totale réussie sur la rive gauche de l'Isonzo. On sait maintenant que les Autrichiens ont subi une défaite écrasante à Plava et ont perdu 20.000 hommes.

Convertis d'une façon efficace par leur artillerie, les Italiens ont progressé le long de la rive gauche du fleuve. Avec chaque avance, une ligne serrée de canons à tir rapide a été placée derrière les positions conquises.

Lorsque l'ennemi a pu lancer ses contre-attaques en lignes serrées contre les tranchées perdues, l'infanterie italienne, grâce à l'activité déployée par les artilleurs, a pu à faire, car les grosses pièces d'arrière ont suffi pour démolir l'ennemi.

Devant Malborghetto

Le Secolo reçoit des détails montrant les difficultés des opérations italiennes contre Malborghetto.

Il a fallu ouvrir des chemins à travers les montagnes et construire des emplacements pour les batteries. Des espions renseignèrent les Autrichiens qui, après la déclaration de guerre, détruisirent facilement la voie qui mène à Malborghetto.

Les officiers italiens concourent alors l'audacieux projet de faire transporter des pièces d'artillerie lourde par leurs artilleurs à travers les montagnes et de mettre les pièces en batterie non loin des positions ennemies, afin de bombarder les fortifications par des tirs plongeants. L'opération réussit merveilleusement sous les yeux du roi qui assistait à cette hardie manœuvre.

Ensuite, grâce à des postes d'observation établis sur les sommets, les pièces ouvrirent un feu dont chaque coup porta en pleine cible.

Sur le Front Serbe

3.000 rebelles albanais battus par les Serbes

Les nouvelles d'Albanie parvenues aux journaux italiens annoncent que 3.000 rebelles, commandés par Hadji Kiamli, ont livré bataille aux Serbes et ont été complètement battus.

DANS LES AIRS

Un Zeppelin a explosé !

L'Echo Belge annonce qu'un zeppelin a explosé, mercredi dernier, à Bruxelles, au moment où il quittait son hangar. Les causes de l'explosion sont inconnues. On ignore le sort de l'équipage.

Mort du président Porfirio Diaz

M. Porfirio Diaz, ancien président de la République du Mexique, vient de mourir à Mexico, où il s'était retiré.

Le président Porfirio Diaz était né en 1828, à Oaxaca. En 1849, il avait embrassé la carrière militaire. Il servit dans l'artillerie et parvint rapidement au grade de général. Il combattit en cette qualité contre le corps expéditionnaire français lors de l'expédition du Mexique en 1867.

Ce fut lui qui, après le départ des Français, s'empara de la ville de Puebla. Il combattit avec succès les troupes de l'empereur Maximilien et s'empara de Mexico après un siège de deux mois. Une fois le gouvernement républicain établi au Mexique, le général Porfirio Diaz prit une part active aux guerres civiles qui déchirèrent ce pays.

Il combattit successivement Juárez et son successeur, Lerdo de Tejada. Il fut élu lui-même président de la République mexicaine en 1877. En 1880, ses pouvoirs étant expirés, il se retira. Mais, réélu en 1884, il vit depuis lors ses pouvoirs successivement confirmés, et la longue stabilité de son administration favorisa grandement le progrès social et économique au Mexique.

Il avait abandonné définitivement le pouvoir le 25 mai 1911 sous la pression d'un mouvement révolutionnaire dirigé par Madero, et se réfugia en France avec sa famille.

Porfirio Diaz débarqua au Havre et fut salué à son arrivée sur la terre française par les représentants du gouvernement et par M. Génestat, maire du Havre.

L'échange de prisonniers anglais et allemands

Le correspondant du Times à Amsterdam signale un nouveau manque de parole des Allemands.

Tout le personnel de la Croix-Rouge hollandaise a attendu pendant la journée de vendredi, dit-il, 150 soldats britanniques blessés qui devaient arriver en échange de prisonniers allemands.

On a appris samedi que les autorités allemandes ont déclaré être décidées à ne plus échanger de prisonniers.

Une cinquantaine de blessés britanniques seulement sont arrivés lundi, quoique, selon les chiffres officiels allemands, 200 eussent dû être envoyés ; et l'on avait pris toutes les dispositions pour transporter ces 200 blessés.

L'Hôpital Joffre à Petrograd

Le Conseil municipal de Petrograd a inauguré l'hôpital portant le nom de « Joffre » ; le représentant de la municipalité a adressé à M. Paléologue, ambassadeur de France, présent à la cérémonie, un discours où il a dit que la municipalité en donnant à l'hôpital le nom de « Joffre », a voulu exprimer l'admiration de la capitale russe non seulement pour le glorieux chef de l'armée française, mais pour la France tout entière.

M. Paléologue a répondu que la France admire elle aussi le général Joffre et qu'elle éprouve un sentiment analogue pour le généralissime russe, le grand-duc Nicolas.

M. Paléologue a répondu que la France admire elle aussi le général Joffre et qu'elle éprouve un sentiment analogue pour le généralissime russe, le grand-duc Nicolas.

Chronique Locale

Morts au Champ d'honneur

M. Mortier, M. Ferdinand Marie, directeur de l'Avenir de Honfleur, est tombé au champ d'honneur, le 16 juin, au cours des combats qui ont eu lieu dans la région d'Aras.

Arrivé depuis deux jours sur le front, M. Marie, qui avait vu sa période de préparation militaire se terminer par sa promotion de capitaine, avait été chargé par ses chefs du service de porte-fanion.

L'attaque d'une tranchée ennemie allait avoir lieu. Afin d'arrêter le feu de l'artillerie, M. Marie dut aller placer la fanion sur l'épaulement qui protégeait sa section.

Pendant qu'il accomplissait sa périlleuse mission, une balle vint l'atteindre entre les deux épaules. Chancelant, il revint à son poste. Ses camarades lui prodiguèrent leurs soins et le reconfortèrent. Mais ceux-ci durent l'abandonner bientôt pour courir à l'ennemi, espérant que sa blessure n'était pas mortelle.

Ses amis qui, la nuit venue, purent revenir au cantonnement, eurent la triste affliction de constater que la mort avait fait son œuvre.

M. Ferdinand Marie n'avait que 27 ans. Il était membre de l'Association syndicale des journalistes professionnels de Normandie.

Nous présentons à sa famille éplorée nos sentiments de profondes condoléances.

Louis Kehler (de Bollwiller, Alsace), caporal au ... régiment d'infanterie, a été tué le 9 mai, à la bataille de Loos.

M. Charles Holtzmann Cobrel, demeurant 38, quai Lamblardie, est tombé glorieusement à Neuville-Saint-Vaast, le 8 juin, à l'âge de 27 ans.

M. Pierre Argentin, originaire des Loges, domicilié à Saint-Léonard, domestique agricole, soldat de la classe 1903, du ... d'infanterie, a été tué d'une balle au cœur à Vauquois, en Argonne, le 23 avril.

M. Louis-Paul Azou, de Gerவில், ouvrier bûcheron, soldat de la classe 1901, incorporé au ... régiment d'infanterie, a été tué par des débris d'obus dans une tranchée à La Targette (Pas-de-Calais), le 29 mai.

M. Pierre Affard, 34 ans, domestique agricole, au hameau de la Ronquette à Pécamp, soldat d'infanterie, en congé de convalescence, est mort d'une fièvre à l'hospice civil de Pécamp.

A l'ordre du Jour

Le sous-lieutenant Pierre Carlier, du 129^e régiment d'infanterie, avec la mention suivante :

« Le 5 juin a enlevé sa section à l'assaut dans un bel élan sous un feu très violent. Blessé, n'est retiré du combat qu'en fin de journée. »

Le sous-lieutenant Pierre Carlier, père du diocèse d'Evreux, est le beau-frère de M. Lavoisier, secrétaire général aux Forges et Chantiers de la Méditerranée.

ORPHELINAT DES ARMÉES

Un Concert à la Forêt de Montgeon

La Société Féministe du Havre, désirent apporter leur concours à l'œuvre de l'Orphelinat des Armées, en présidant et organisant la vente des insignes aujourd'hui dimanche après-midi au Bois des Hallattes.

Afin d'attirer les promeneurs et dans l'espoir d'augmenter ainsi les dons, la Société Féministe s'est assurée les concours gracieux de M. Favigny, violoniste, le violoniste lauréat et connu pour sa générosité et sa charmante fille, Mlle Suzanne, qui se fera entendre dans les morceaux choisis de son répertoire. Ce petit concert, accompagné d'un bal champêtre aura lieu au Carrefour des Quatre-Cheminés.

A proximité, les promeneurs pourront apprécier les succulents Chichis-Frichis, croustillants espagnols et les glaces rafraîchissantes de M. Bartolomé qui laissera son bénéfice au profit de l'œuvre. Ils pourront déguster le Jinger beer, limonade gazeuse présentée au Havre pour la première fois, et offerte, toujours au profit de l'œuvre, par la maison anglaise Clayton brothers.

La Société Féministe espère que son appel sera entendu et que nombreux seront ceux qui voudront ajouter au plaisir d'une bonne promenade et d'excellents divertissements la joie de soulager les misères de la guerre.

Harmonie Maritime

Le président, le directeur, le sous-directeur et les membres de l'Harmonie Maritime ont été invités à leur concert du 27 juin dernier, qui ont bien voulu répondre en grand nombre à leur appel en faveur de l'Œuvre des Blessés militaires, et particulièrement MM. Mariette-Avenel et Fiquet qui ont gracieusement laissé 500/0 sur la vente de leur œuvre Le Chanson des Poilus, si bien interprétée par M. G. David, de l'Opéra-Comique, auquel la Société a très reconnaissant de son précieux concours.

La mise en route des ajourés des classes 1913-1914-1915 et des réformés

C'est seulement par le vote d'une loi spéciale que la date de l'appel sous les drapeaux des jeunes gens de la classe 1917 sera fixée. Par contre, il n'en sera pas de même pour les ajourés des classes 1913, 1914 et 1915 ainsi que pour les hommes réformés.

Le 2 août au 6 septembre 1914, qui, conformément aux dispositions de la loi du 27 juin dernier, sont actuellement examinés par les Conseils de révision en même temps que les appelés de la classe 1917.

Pour les hommes de ces trois catégories, le vote d'une loi spéciale n'est pas nécessaire ; l'article 7 de la loi du 6 avril 1915 a laissé en fait au ministre de la guerre la liberté de choisir l'époque à laquelle les ajourés et les réformés seront appelés sous les drapeaux. Bien que rien n'ait été définitivement décidé à cet égard, il est toutefois très probable que ces hommes seront appelés à l'activité dès que sera terminée le travail des bureaux de recrutement pour la classe en formation, sans doute dans la deuxième quinzaine d'août.

Il y a lieu d'ailleurs de remarquer que ce sujet que ces hommes appartiennent tous à des classes actuellement mobilisées et qu'ayant été reconnus aptes au service, il n'y a pas lieu de les maintenir dans leurs foyers, du moins en ce qui concerne les hommes du service armé. Quant à ceux qui sont dans le service auxiliaire, leur sera fait application des dispositions relatives à l'appel des hommes de cette catégorie, notamment en ce qui concerne les appels exercant des professions spéciales.

Permis de circuler en Automobile

Note de la Préfecture

Il est rappelé à MM. les maires du département que les permis de circuler en automobile dans la zone des armées ne sont accordés que par l'autorité militaire. Ils doivent, en conséquence, s'abstenir de délivrer aucune autorisation de ce genre et renvoyer les intéressés devant l'administration compétente.

Laissez-Passer

A partir de lundi 5 juillet courant, les laissez-passer seront délivrés que dans les commissariats de police.

Arrivée de Blessés

Un train de blessés est arrivé hier après-midi en gare de la Petite Vitesse, vers cinq heures. Les hommes ont été aussitôt transportés dans les différents hôpitaux de notre ville.

SOUSCRIPTIONS ET DON

La 9^e souscription (juin 1915), des ouvriers dockers de la manutention des marchandises de la Compagnie Générale Transatlantique a produit la somme de 279 fr. 75, dont moitié est destinée à la Société française de secours aux Blessés militaires et moitié aux soldats sur le front.

Total des 9 premières souscriptions, 2.982 fr. 80.

Une Femme renversée par une Automobile

Le chauffeur prend la fuite

Un accident grave s'est produit hier soir, vers deux heures quarante-cinq, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, côté Est.

Une automobile allant à une allure vertigineuse, aux dires de plusieurs témoins, venant par la rue Jules-Ancel et tournant sur la place, lorsqu'elle renversa une femme qui traversait la chaussée. Il est été impossible à la victime de se garer à temps car le chauffeur n'avait eu le temps d'être averti.

Un moment où il passait sur sa victime, le chauffeur donna un violent coup de volant à gauche, ce qui indiquait qu'il avait connaissance qu'il venait d'écraser quelqu'un, mais il n'en continua pas moins sa route à toute vitesse vers le Comptoir d'Escompte pour s'enfuir.

Des témoins de cet accident s'empressèrent auprès de la victime qui fut transportée au poste de police de l'Hôtel de Ville. Elle portait deux blessures à la tête paraissant assez graves, une au front et l'autre derrière l'oreille droite. Les soins qui lui furent prodigués lui firent reprendre ses sens suffisamment pour indiquer quelle se nommait Anastasie Michel, femme Larcher, demeurant place des Halles-Centrales, 9. Elle fut transportée à l'Hôpital Pasteur.

M. Bataillé, chef de la Stréte, a immédiatement ouvert une enquête pour retrouver le chauffeur fuyard.

Le Feu

Hier soir, vers onze heures et demie, les pompiers ont été appelés pour un commencement d'incendie qui venait de se déclarer dans une cabane en bois, le long de la ligne du chemin de fer, rue Demidoff.

Les s'y rendirent aussitôt avec l'auto-pompe et ne tardèrent pas à se rendre maîtres du feu. Les dégâts sont peu importants.

POUR NOS SOLDATS

Tampon "Elettra" contre les odeurs canavériques. Dépôt : Pharmacie Principale et Pharmacie des Halles Centrales. Prix 0 fr. 50.

Les Accidents du Travail

Hier matin, vers onze heures, un journalier, Arcade-Gabriel Guérin, âgé de 40 ans, demeurant rue Bizez, 29, travaillait sous le hangar H, de la Compagnie Générale Transatlantique, au déchargement de planches, lorsque l'une de ces planches se détacha d'une pile et lui tomba sur la tête.

Très gravement blessé, Guérin, qui était sans connaissance et perdait du sang par les oreilles, fut transporté à l'Hôpital Pasteur. On craint une fracture du crâne.

Attentat à la Padoue

Toussaint L'Heveder, âgé de 47 ans, marinier, demeurant au Havre, rue du Général-Faidherbe, 61, a été arrêté vendredi, par la gendarmerie d'Harfleur.

Cet homme, qui gardait une péniche sur le canal de Tancarville, avait attiré une fillette de 7 ans dans la cabine de ce navire et s'était livré à des actes que la morale réprouve. Il a été mis à la disposition du Parquet.

Collusion

Samedi après-midi, vers 5 heures, deux voitures anglaises se sont rencontrées sur le boulevard de Strasbourg, à la hauteur de la rue du Champ-de-Foire.

La voiture la plus légère, qui appartenait à l'Y. M. C. A. subit le choc d'un lourd tracteur à vapeur. Elle fut une roue démolie, un garde-crotte arraché et son avant-train faussé.

Vol à l'Étalage

Une femme Gruzet, née Jeanna Michelet âgée de 56 ans, sans profession, demeurant à Harfleur, a été arrêtée vendredi soir, vers 6 h. 1/2, rue de Paris, alors qu'elle venait de dérober une douzaine d'articles divers à l'étalage intérieur d'un grand magasin de la rue de Paris.

Cette femme a été mise à la disposition du Parquet.

M. MOTET BERTHELOT, 51, rue de Paris, 17, à Harfleur

Un soldat anglais volé

Mme Saillard, débitante, boulevard Amiral-Mouchet, 190, voyait entrer dans son établissement, vendredi après-midi, vers cinq heures, un homme et une femme accompagnés d'un soldat anglais. Ils s'attablèrent et commandèrent trois bières.

Comme les allures de l'homme et de la femme étaient suspectes, Mme Saillard les surveilla de sa cuisine.

Un moment donné, la femme, qui croyait ne pas être vue, plongea la main dans le poche du veston de l'Anglais à l'insu de celui-ci et en retira un porte-monnaie dans lequel elle prit une pièce pour payer les consommations. Elle s'était aussi approprié les billets que contenait le porte-monnaie. Elle en avait donné un à son compagnon.

Outrée de ce procédé, la débitante avertit le sergent de garde de service à l'insu des maitres qui vint chez elle avec deux soldats. Les délinquants furent interrogés, mais protestèrent de leur innocence. Comme ils allaient être conduits au commissariat, la femme avoua le délit, mais l'homme continua à nier.

On se mit en devoir de le fouiller et au moment où il retirait sa ceinture de flanelle, un billet de vingt francs tomba à terre. La femme fut ainsi trouvée en possession d'un billet de cinq francs dont elle ne put indiquer la provenance.

Conduits devant M. Jenot, commissaire de police, ils déclarèrent alors que cet argent leur avait été donné par le soldat en question. Pour se faire entendre par avouer, après avoir été confrontés avec les témoins.

Ces deux malfaiteurs se nomment Marie Johnson, veuve Dufresne, âgée de 41 ans, plongeuse, demeurant rue de la Gasse, 17, et Lucien Letroquer, âgé de 31 ans, journalier, sans domicile fixe.

Ils ont été mis à la disposition du Parquet.

OBSEQUES DE MILITAIRE

Les obsèques du soldat Joseph-Adolphe CARON auront lieu le dimanche 4 juillet 1915, à 4 h. 30 du soir, à l'Hôpital temporaire n° 8, 2, rue Ancelet (Lyceé).

THEATRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

Soirée Baret. — Colette Baudouche

La location est ouverte pour la représentation de Colette Baudouche et de la Guerre en pantoufle qui sera donné mardi prochain.

Théâtre-Cirque Omnia

Cinéma Omnia Pathé

Aujourd'hui dimanche, en matinée à 3 heures, en soirée à 8 heures, représentations de cinématographe avec les superbes films : Les Filles de France, Les Champs de bataille de l'Océan, Les Oiseaux sauvages, etc. Pathé-Journal avec les dernières actualités de la guerre prises sur le front, sous le contrôle de l'état-major français.

Nous rappelons que c'est demain lundi le dernier jour de spectacle, de ce magnifique programme, la représentation commencera à 8 h. 1/2 pour finir à 8 h. 1/2.

Bureau de location ouvert de 10 heures à midi 1/2 et de 1 h. 1/2 à 5 heures.

Tournée Clara Faurens

Mlle Clara Faurens nous annonce deux grandes représentations pour le dimanche 11 juillet, matinée et soirée, avec un programme extraordinaire. Elle jouera à sa troupe M. David Biltz, des concerts classiques, et Mlle Marié de l'Isle. M. Ferrière qui triompha au dernier concert, lancera de nouveaux ses meilleurs refrains.

Communications Diverses

Service des Eaux. — Arrêt d'eau. — Pour brachement d'eau, conduite de la rue de la rue Jeanne-Hachette sera fermée lundi à 10 heures du matin et pendant quelques heures.

Bulletin des Sociétés

Université Populaire (55, rue du Champ-de-Foire). — Aujourd'hui, visite au Bateau Hôpital d'Angleterre. Les sociétaires inscrits sont priés de se réunir à 14 heures 45, au quai d'Escaire.

Dimanche 18 juillet, visite à l'École d'Industrie.

Les Prévoyants de l'Avenir (149^e section). — La recette mensuelle aura lieu dimanche prochain à 10 heures à 11 heures, au Cercle Franklin, salle n° 7. Les amendes seront appliquées.

Société de Secours mutuels de Saint-François-Xavier. — Réunion à partir du dimanche 4 juillet 1915, le paiement des cotisations, des indemnités de maladie et des pensions aura lieu à 8 heures du soir au Siège Social, 33, boulevard François-1^{er}, Ecole Notre-Dame.

PNEUMATIQUES WOLBER POUR REASSORTIMENTS S'adresser AUX DÉPÔTS CI-DESSOUS: BORDEAUX, 27, rue des Bœufs; NANTES, 23, rue de la Harpe; LYON, 38, rue de la République; MARSEILLE, 117, rue de la République; TOULOUSE, 10, rue Bayard; TOURS, 92, rue du Commerce.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Sanvic

Prévoyants de l'Avenir (53^e section). — La recette aura lieu le dimanche 4 juillet, de 9 heures à 10 heures du matin, à la Mairie.

Montivilliers

Assistance aux familles nombreuses. — M. le percepteur paiera à la Mairie, le 9 juillet à 5 heures du soir, les allocations aux familles nombreuses.

Comptabilité. — Les fournisseurs de la Ville, de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance sont invités à faire parvenir à la Mairie, avant le 15 juillet courant, leurs factures du second trimestre 1915.

Allocations aux familles des mobilisés. — M. le percepteur paiera les allocations aux familles des mobilisés, pour la période du 8 juillet au 5 juillet inclusivement, à la Mairie de Montivilliers, le vendredi 9 juillet, dans l'ordre suivant. De 9 heures à 10 heures, les porteurs de certificats d'admission de 1 à 400 ; de 10 h. à 11 h., de 401 à 500 ; de 11 h. à midi, de 501 à 600 ; de 12 h. à 1 h., de 601 à 700.

Les intéressés sont instamment priés de se présenter au jour et heures indiqués.

AUX MÉRINOS

99, rue de Paris

14 JUILLET

Drapeaux Français et des Puissances Alliées

Étamine pure laine de toutes nuances

Étant donné la difficulté de la main-d'œuvre, nous prions instamment notre clientèle de nous passer commande le plus rapidement possible.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 3 juillet. — André LAVIGNE, rue Racine, 38; Lionel BLOCH, rue d'Après-Manneville, 17; Céleste LE FLOCH, rue Ferrer, 24; Jean LE POULLENNEC, rue d'Éredville, 27; Jean LE GAER, rue Saint-Jacques, 59.

Le plus Grand Choix

TISSANDIER

3, Bd de Strasbourg (tel. 93) VOITURES dep. 47 fr. Bicyclettes "Parisien" 1501, entièrement équipées.

PROMESSES DE MARIAGES

NGAZIE (Jacques-Robert), serrurier, rue Diogenes, 16, et LEMAITRE (Marie-Eugénie), employée, mêmes rue et numéro.

LE HAVRE - 54-56-58-60, rue Bazan - LE HAVRE

AUX QUATRE NATIONS

Aujourd'hui DIMANCHE 4 JUILLET

MISE EN VENTE DES NOUVELLES SÉRIES DE COSTUMES COMPLETS POUR HOMMES ET CADETS

qui malgré la hausse énorme qui s'est produite sur tous les tissus, seront offerts à notre clientèle, à des prix étonnants de bon marché ; de gros achats ayant été faits en prévision de cette hausse. On trouvera à tous nos rayons l'assortiment le plus complet et les formes les plus nouvelles, tant en Costumes pour Homme et Enfant qu'en Vestons et Pantalons dépareillés, drap, coutil, toile kaki et Alpaga.

Nous donnons ci-après un aperçu de quelques-unes de nos séries :

Veston pacha noir, façon soignée. Laissé à 12 fr. 8 fr. et 5 95

Pantalon kaki et tabac, en toile. Laissé à 5 95, 4 95 et 3 95

Un Lot énorme de Costumes d'Enfants, blouse ceinture et houffette, toutes nuances. 8 90, 7 90, 6 95 et 4 95

Complets cyclistes pour hommes et Cadets, fantaisie anglaise, blouse avec plis et martingale, culotte Saumur. Laissé à 29, 25 et 19 --

Un Lot 1,500 Vestons et Pantalons uni et fantaisie, en coutil à 3 90

Costumes marin et quartier-maître sergé bleu, pure laine. Double col, toile bleue, formes très nouvelles. Laissé à 15 --, 12 -- et 8 90

Jean-Bart haute nouveauté, forme moyenne, paillies variées. Laissé à 3 80, 2 90 et 1 45

Vêtements complets forme veston mode, en façonné bleu et noir, rayure et serge pure laine. Le complet 27 --

Vêtements complets pour hommes et jeunes gens, forme veston droit ou croisé, drap fantaisie très belle qualité, façon grand tailleur. Le complet 37 --

Vêtements complets, forme veston droit, légèrement arrondi, en drap diagonale fantaisie, façon très soignée. Laissé à 25 --

Vêtements complets de cérémonie, forme redoublée ou jaquette droite en corskew noir pure laine. Laissé à 45 --

Complets pour hommes et cadets, en drap fantaisie, façon mode, 27 dessins à choisir. Laissé à 29 --, 22 -- et 19 --

Pantalons de fantaisie, 75 dessins dans chaque rayure, à 15, 12, 8 et 6 --

5.000 Costumes d'enfants, coutil fa- çonné extra, qualité re- commandée, blouse courte. Laissé à 5 95, 4 95 et 3 95

Costumes d'enfants en coutil, de 4 à 15 ans en forme blouse bouffante ou l'angue, avec ceinture et pli et toile kaki ou fantaisie. A 12 --, 8 -- et 6 90

Canotiers en paille blanche pallasson, paille suisse et canton. Ruban noir et couleur. 3 95, 1 95 et 1 45

Vestons dépareillés, en drap fantaisie, provenant de fin de coupe, article introuvable en saison. Laissé à 9 95

Spécialité de Casquettes Amiral et Jockeys, en bleu, noir et fantaisie, belles façons, à 2 --, 1 95, 1 45 et 0 95

Chemises blanches et couleur, en zéphir et cretonne, belle qualité, dessins nouveaux. Pour hommes, à 3 90, 2 95 et 1 95

Séries nouvelles de Chapeaux de feutre souple, teintes nou- velles, gris, brun, tabac, beige, formes mode, article sensationnel, Laissé à 5 90, 4 95, 3 95, 2 95

Se Habiller **Chaussures** de travail, avec ou sans clous. Articles introuva- bles. Actuellement vendus 15 -- et 9 95

Brodequins anglais, liges métis, claqué pareille, article élégant et solide. Du 38 au 45..... 6 95 Du 34 au 37..... 4 50

Gymnastique blanc, toile à voile extra. Du 34 au 37..... 3 95 Du 38 au 45..... 4 50

Napolitains tout cuir, avec ou sans clous. Donnés à 10 95

Souliers élégants pour dames, du 34 au 41. 3 95

Bottes à boutons, pour Dames. Du 34 au 41 6 95

Galoches extra montées. Laissé à 2 95

La Maison reçoit en paiement les Bons de l'UNION ECONOMIQUE

AUJOURD'HUI DIMANCHE les Magasins ferment à Midi

La Maison reçoit en Paiement les Bons de l'UNION ECONOMIQUE

LA VENTE DES SOLDES de la Maison FRANCHE, 10, rue Thiers se continuera DEMAIN LUNDI et TOUTE LA SEMAINE AVEC SES ENORMES RABAIS



Avec des nouvelles **MACHINES A LAVER "VELO"**
Bouteille de faire bouillir — Lavage supérieur, celui de la main — Hygiénique — Durée plus grande du linge. — Economie de temps et des produits. — Est donné gratuitement à l'essai à domicile. — Essais publics les Jedis, de 3 à 5 h. Vente au comptant et par abonnement.

LAVEUSES et TORDEUSES "VELO" rue Thiers, 93, Le Havre

CONSULTATIONS sur toutes affaires et marche à suivre. **AVANCES** sur Successions, Nues Propriétés, Prêts hypothécaires, etc. **Félix VIVIER** ancien ppi clerc de notaire Maison de Confiance (25^e année) D.Mal-31jt (1538)

Fonds de Commerce à vendre

CABINET E. ROMY 45, Rue de Saint-Quentin - HAVRE

Près le Square Saint-Roch et la Casse d'Espérance

VENTE DE FONDS DE COMMERCE 45^e Année - Maison de Confiance

Occasions à saisir de suite :

CAFÉ-DÉBIT Brasserie de Cidre, quartier du Rond-Point, loyer insignifiant, affaires 40 fr. par jour. — A céder pour 3,000 fr. (moitié de sa valeur)

ÉPICERIE-DÉBIT Brasserie de Cidre, quartier du Rond-Point, loyer insignifiant. Affaires 45 fr. par jour. — On traiterait avec 3,000 fr. comptant.

CAFÉ-DÉBIT Restaurant, Brasserie et Meublés, quartier de la Gare, loyer payé par sous-location, affaires 80 fr. par jour. — On traiterait avec 3,000 fr. comptant.

ÉPICERIE-PRIMEURS près rue de Paris, quartier de la Gare, affaires 50 fr. par jour garantis. Prix 200 fr.

COMMERCE sans connaissance spéciale, gagnant un bénéfice net de 30 fr. par jour, à céder pour 10,000 fr. avec 7,000 fr. comptant.

PAVILLON MEUBLÉ avec jardin, eau, gaz, électricité, loyer insignifiant. Affaires 45 fr. par jour. Prix 3,000 fr. à débattre.

PETIT BAZAR touchant le Havre, pas de frais. Affaires 35 fr. p. jour. Grandes facilités à acquiescer sérieux. (Départ.)

LIBRAIRIE Papeterie, rue très passante, loyer insignifiant. Affaires 45 fr. par jour. Prix 3,000 fr. à débattre.

Grand choix de Commerce, à céder à des Prix Avantageux et Facilités

Pour renseignements gratuits, bien s'adresser au Cabinet E. ROMY, 45, rue de St-Quentin. — Havre. (1538)

Etude de M^e E. GÉRARD Défenseur devant les Tribunaux de Paix et de Commerce

73, rue de Saint-Quentin, 73 - LE HAVRE

ON DEMANDE A ACHETER de suite des Papiers, Confections, Epicerie, Hôtels et Meublés, Maisons de Rapport et Pavillons.

A enlever de suite pour cause de départ dans quartier populaire.

BELLE PETITE ÉPICERIE Fruiterie (près le quai d'Orléans) et Débit. Affaires 70 à 80 fr. par jour justifiées. Prix demandé 2,500 fr. à débattre.

CAUSE de décès, quartier Saint-François

JOLI CAFÉ-DÉBIT belle installation, affaires 50 à 60 fr. par jour. — Prix demandé : 7,000 fr. à débattre.

Sur quel

CAFÉ-MEUBLÉ affaires 80 à 100 fr. par jour. Pas de loyer. — Prix à débattre. On traiterait avec 3,000 fr. comptant et toutes facilités pour le reste.

Quartier des Quatre-Chemins

PETIT CAFÉ-DÉBIT affaires 30 à 35 fr. par jour. — Prix : 2,000 fr. à débattre.

CAUSE de Maladie, dans le centre du Théâtre ;

JOLI CAFÉ-DÉBIT avec 13 chambres, affaires justifiées 100 à 150 fr. par jour. Belle situation à ménage sérieux. Prix à débattre. Facilités.

DEUX JOLIS MEUBLÉS dans le centre. Prix demandé 8,000 à 9,000 fr.

Quantité d'autres Fonds et à tous Prix. S'adresser en toute confiance audit Cabinet. — Renseignements gratuits. (1538)

Etude de M^e E. METRAL Ancien Notaire, Ancien greffier au Havre

5, rue Edouard-Larue - HAVRE

Vente, Achat et Gérance d'Immeubles, Nues-Propriétés, Usufruits, Successions, Assurances, Expertises

CONTENTIEUX CIVIL ET COMMERCIAL

FONDS DE COMMERCE A CÉDER Cartes Postales

PAPETERIE-JOURNAUX belle installation, bénéfices annuels justifiés 5,400, frais minimes. Prix 4,500.

PARFUMERIE Articles de Paris, 30 ans de bail, affaires 100 fr. par jour. Prix 10,000, facilités.

CESSION DE BAIL rue de Paris, à usage de commerce, vastes magasins et logement. Prix 4,000.

S'adresser en l'étude de M^e E. METRAL, ancien notaire, 5, rue Edouard-Larue, 1^{er} étage, de 10 h. à 11 h. 1/2 et de 3 h. à 5 h. (sauf le samedi).

Biens à Vendre

A VENDRE A L'AMIABLE seule, près de la mer, 10 pièces, salle de bain, eau, gaz, électricité. Cour vitrée. Prix : 25,000 francs. Grande facilité comme paiement.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude de A. VILLEBROD, régisseur de biens, 2, place des Halles-Centrales, 2, Le Havre. 3.4 (1538)

Imprime sur machines rotatives de la Maison DERRIERY 14, 6 et 8 pages. Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposee ci-contre.

CABINET A. VILLEBROD

Régisseur de Biens

2, place des Halles-Centrales LE HAVRE (1^{er} étage) LE HAVRE

Vente, Achat et Gérance d'Immeubles, Pavillons, Maisons de Rapport, Fonds de Commerce, Terrains, Fermes, Usufruits, Vente en bloc, Assurances, Prêts hypothécaires, Consultations gratuites.

MAISON DE CONFIANCE

Cession de Fonds

1^{er} AVIS

Par acte sous seings privés en date du 2 juillet 1915, Madame JULIETTE-MARIE VIEL, veuve LEFRANÇOIS, demeurant au Havre, n° 10, rue Alfred-Touroude, a vendu à Monsieur VICTOR LUCAS, camionneur, demeurant au Havre, n° 53, rue Percenville, et n° 5, rue Jérôme-Bellarmato, le Fonds de Commerce de Pension de Chevalier et remis de voitures, exploité au Havre à l'adresse ci-dessus désignée, y compris l'échiquandage, le droit au bail, la prise de possession est fixée au 1^{er} août 1915.

Election de domicile est faite à l'étude de M. A. VILLEBROD, régisseur de biens, où les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, dans les 10 jours du 2nd avis.

A. VILLEBROD Mandataire des Parties

A Céder de Suite

PAVILLON MEUBLÉ clientèle riche eau gaz, électricité. — Prix 6,000 1/2 comptant.

PAPETERIE Confection - Jouets. — Prix 800 fr.

A Céder, Fortune à faire

RESTAURANT vente à emporter, on peut tenir café. Affaires en semaine 500 fr. par jour. — Affaire le dimanche 300 à 350 fr. — Prix 6,500 fr. Facilités de paiement. S'adresser à l'étude de A. VILLEBROD, régisseur de biens, 2, place des Halles-Centrales, 2, Le Havre (1536)

Cause de Mobilisation

A VENDRE dans chef-lieu de canton près Le Havre, vendant le Fonds de Brasserie de Cidre, avec moteur, — Beau chiffre d'affaires. Peu de loyer. Prix avantageux à débattre.

S'adresser à M. Félix VIVIER, 64, rue de Saint-Quentin, Havre. 2.4.6.7 (1534)

Avis à tous les Commerçants

BAISSE DES COMMISSIONS

sur la

Vente de Fonds de Commerce LÉON DUBOIS

(Domicile : Villa Morice, Harfleur)

Bureau : 2, rue du Chillon, 2 - LE HAVRE

Commission 2 0/0 au lieu de 5 et 10 0/0. **Commission minimum 5 0/0** au lieu de 10 0/0. **Gérance d'Immeubles à 2 et 3 0/0.** — Vente et Achat Recouvrements — Assurances.

Prêts Hypothécaires. Contentieux. Rédaction de baux

Cession de Fonds

M. Jean VERBOVEN, demeurant au Havre, rue Robert-Sirour, n° 5, a, par acte s. s. p., daté du 23 juin 1915, vendant le Fonds de Commerce de Café-Débit-Restaurant, sis au Havre, rue Frédéric-Sauvage, n° 33.

Election de domicile, pour les oppositions, s'il y a lieu, chez Léon DUBOIS, 2, rue du Chillon, 2. (1^{re} insertion).

Cession de Fonds

M. ANDRÉ, demeurant au Havre, a, par acte s. s. p., daté du 21 juin 1915, vendant le Fonds de Commerce de Café-Débit-Restaurant, sis au Havre, rue Frédéric-Sauvage, n° 33.

Election de domicile, pour les oppositions, s'il y a lieu, chez Léon DUBOIS, 2, rue du Chillon, 2. (Dernière insertion).

AVIS AUX ACHETEURS

Fonds de Commerce en tous genres à vendre à tous prix.

Je suis le Seul Agent d'affaires faisant pas payer ma réclame par l'acheteur.

Ni frais d'honoraires Ni frais d'insertions Ni Feuilles Timbrées

Léon DUBOIS, 2, rue du Chillon, 2 de 3 heures à 5 heures. (1598)

Avances sur Successions et sur Titres

ON CÉDERAIT JOLI CAFÉ Cause de décès. — Gros chiffre d'affaires. Situation exceptionnelle.

LOYER, 23, rue Séry, Havre (1594)

HAVRE Imprimerie du Journal Le Havre 35, rue Fontenelle.

Administrateur-Député-Gérant : O. RANDOLET

Demandez en faisant vos Achats Les TIMBRES-PRIMES du Commerce Havrais

Exposition des Primes : 7, RUE D'INGOUVILLE

DENTIERS SOLIDES

Bien faits par M. MOTET, DENTISTE

52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse

Reçoit les DENTIERS CASÉS ou mal faits ailleurs Réparations en 3 heures et Dentiers haut et bas livrés en 5 heures

Dents à 1 fr. 50 - Dents de 12 à 15 fr. - Dentiers dep. 35 fr. Dentiers haut et bas de 140 à 200 fr. de 200 à 1000 fr.

Modèles Nouveaux, Dentiers sans plaque ni crochets Fournisseur de l'UNION ECONOMIQUE

Delays or et porcelaine, Denti-Pièces, Couronnes et Bridges. Extraction gratuite pour tous les MILITAIRES

HYGIÉNOL Désinfectant - Désodorisant Antiseptique - Antipyrétique Aromatique

Prix : 1 franc Dans toutes les pharmacies

Dépôt : DROGUERIE HAVRAISE 1, Rue du Lycée, 1

AVIS AUX MILITAIRES LEÇONS SPÉCIALES pour BREVET de CHAUFFEURS

Prix Modérés Les brevets se passent les Mardis et Vendredis de chaque semaine.

Ateliers de Réparations et de Constructions. Prix modérés

Le Garage fournit Chauffeurs sérieux

GARAGE CAPLET RUE DICQUEMARE (1536)

L'EAU PARTOUT

Elevation, épousillage, incendie, arrosage, transvasement et renouvellement de tous liquides, pompes de circulation à gros rendement. — Puits profonds, etc...

Marchés à la main ou mécaniquement. — Installation de groupes moto-pompes. — Bains au domicile Société An^{ne} des Turbines et Appareils du Saussois

Atelier provisoire : 26, rue de Mexico D-22at (1534)

BICYCLETTES DE DION - TRIUMPH AU

Jomptoir Général des Cycles

31, place de l'Hôtel-de-Ville et 16, rue Jules-Ancel

LA PLUS IMPORTANTE MAISON

Vendant le meilleur Marché

Avec les plus grandes Garanties D (9036)

EAU DOMINIC

La meilleure des Eaux Purgatives

En vente dans toutes les pharmacies. — Dépôt Broquerie Havraise, 1, rue du Lycée, Le Havre. D (7825)

M^{me} SAUFFISSEAU

Sage-Femme de 1^{re} Classe

20, RUE DE TOUL, 20

Prend pensionnaire à toute époque de grossesse. se charge de l'accouchement, Soigne malades des dames. Consulte tous les jours de 1 à 4 heures. D (3389)

RETARD

Suppression des Epouques Retour infatigable des Régions

chez l'EXERCISEUR DES DAMES - Prix : 2 fr 50 GUILLOUET, 191, r. Normandie (Rd-Point), Havre. D (1437)

SODALINE (Marque déposée)

Limonaire hygiénique et rafraîchissante. Tout consommateur de la « SODALINE » doit exiger cette marque gravée dans le verre. Toute autre bouteille est une contrefaçon.

Seuls fabricants : L. MONTIZON & C^o, Havre. D.M.V. - 84jt (1513)

HOTEL DE PARIS 3, rue Lécuse

Paris. Tout confort. Prix garantis. 13, 29, 37ja (1533)

ON DEMANDE UN PAVILLON

de 8 pièces environ dans un bon quartier. S'adresser 34, rue Ernest-Renan, Le Havre, le matin. (1621x)

TERRAIN à Acheter Terrain

au Havre, situé vers la gare et payable par annuités. — Ecrire à J. J. LUCAS au bureau du journal. (1628)

ON DESIRE LOUER Appartement

ou Maison, 3 à 4 pièces, au Havre, Saucy ou Belleville. Loyer 350 à 400 francs. Ecrire au bureau du journal aux initiales A. R. 29ja. 1. 5jt (1589)

ON DEMANDE à Louer au Havre, pour

magasin divers, rez-de-chaussée, près de la gare ou quartier de l'Eure. — Répondre 9, quai de la Merne, chez M. VANDEVELDE. — (1436)

PERSONNE seule, honorable, cher-

che, non meublée, PETIT PAVILLON, partie de Pavillon ou Appartement de 3 ou 4 pièces, dans maison tranquille et bien tenue. Bail à volonté. — Ecrire bur. du journal XY 13. (1632x)

Etude de M^e DUPARC, notaire à St-Romain-de-Colbosc.

A LOUER Meublée, PROPRIÉTÉ

A LOUER de campagne, près St-Romain, avec beau jardin et cour, environ 1 hectare. S'adresser à M^e DUPARC, notaire, 20, S. 41jt (1435)

A LOUER de suite

Appartement Meublé comprenant : Chambre à coucher avec Cabinet de toilette, Grand Salon, Petit Salon et Cabinet de travail. Quartier central. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 3.4 (15742)

PAVILLON A LOUER

confortablement meublé composé de cuisine, salle, salon, bureau, 5 chambres à coucher, salle de bains, eau, gaz, électricité. — S'adresser pour visiter jusqu'à 5 heures, 130, rue Thiers. (1581x)

A LOUER de suite, pour la durée de la

Guerre, Pavillon remis à neuf, garni meublé, situé près rue de Normandie. Prix modéré. Pour visiter, la matinée. — Prendre l'adresse au bureau du journal. 3.4 (1587x)

A LOUER

Stie-Adresse, dans pavillon particulier avec jardin, Chambre et Cabinet de Toilette meublés. — Eau et électricité. Prendre l'adresse au bureau du journal. (1587x)

A LOUER